

PROTOCOLE SANITAIRE POUR LES TEMPS D'ACCUEILS-JEUX DU RAMP MEDULLIEN

INTRODUCTION:

Nous avons le plaisir de vous annoncer la reprise des temps d'accueil-jeux à compter du lundi 14 septembre 2020 sur les communes de :

ITINERANCE 1



- BRACH
- LE PORGE
- MOULIS
- LISTRAC
- STE HELENE

ITINERANCE 2



- AVENSAN
- CASTELNAU
- SALAUNES

Les assistants maternels des secteurs sans lieux d'accueil ont la possibilité de s'inscrire sur d'autres communes s'ils le souhaitent.

Ce protocole est en lien avec les préconisations du guide ministériel COVID-19 – Mode d'accueil du jeune enfant, rentrée 2020 édité le 30 août 2020 et peut évoluer en fonction du contexte sanitaire.

Il est soumis à la **signature obligatoire de chaque assistant maternel** (cf page 3), qui s'engage ainsi à le respecter.

Les animatrices pourront refuser l'accès au lieu d'accueil-jeux en cas de doute sur l'état de santé de l'enfant et/ou de l'assistant maternel.

GENERALITES:

Fréquence

1 accueil par
matinée et par
commune

création de
groupes si besoin
avec alternance
une semaine sur
deux

Durée

de 10h15 à 11h30
(1h15)

Traçabilité

carnet de bord des
cas suspects

feuille
d'émargement à
completer
obligatoirement

Effectif

15 personnes
maximum par
accueil (enfants +
adultes) selon
capacité max de
chaque salle

ORGANISATION DE L'ACCUEIL

Dans le lieu d'accueil

aucun parent autorisé à venir amener son enfant

les poussettes devront rester en dehors de la pièce d'accueil

les effets personnels (enfants+adulte) devront être rangés dans un contenant fermé

Distanciation physique

minimum 1 mètre

les salutations devront se faire à distance

Port du masque

obligatoire pour tous les adultes dès l'arrivée (extérieur du bâtiment)

HYGIENE:

Lavage des mains

obligatoire à l'arrivée et au départ (enfant + adulte)

mise à disposition de gel hydroalcoolique et de savon désinfectant

Désinfection des jeux

après chaque atelier

matériel de manipulation (ex: pâte à modeler) mis de côté dans un contenant fermé pendant 1 semaine

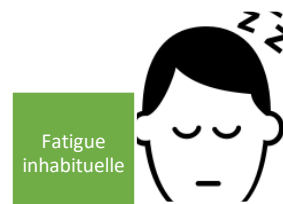
Désinfection et aération des locaux

aération avant et après les ateliers

désinfection des points de contact (poignées, interrupteurs, etc...) avant et après chaque atelier

CONDITIONS D'ACCUEIL

D'après les dernières recommandations, voici les symptômes à surveiller. En cas de doute sur l'état de santé de l'assistant maternel et son entourage, d'un des enfants qu'il accueille et son entourage proche, le professionnel s'engage à prévenir l'animatrice du RAMP et à ne pas venir à l'accueil-jeux.





Attestation de prise de connaissance du protocole sanitaire du RAMP de la CdC Médullienne

Je soussigné(e), certifie avoir pris connaissance du protocole sanitaire du RAMP de la CdC Médullienne, dont l'exemplaire m'a été remis par mail.

J'accepte l'ensemble des dispositions dudit protocole et je m'engage à en respecter toutes les clauses.

A, le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Nom :

Prénom :